



LE SYNDICAT DES COURTIERS D'ASSURANCES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 janvier 2020

PLANETE CSCA RH lance sa plateforme de formation dédiée au courtage d'assurances

PLANETE CSCA apporte, via PLANETE CSCA RH, une réponse concrète aux besoins exprimés par ses adhérents pour remplir leurs obligations en matière de formation continue, en rapport avec la mise en œuvre de la Directive Distribution d'Assurance (DDA)¹.

PLANETE CSCA soutient toutes les initiatives qui favorisent l'élévation du niveau de la profession de courtiers. La formation continue est pleinement identifiée comme l'un des axes d'action les plus efficaces pour atteindre cet objectif. Ainsi, la mise à disposition d'une plateforme de formation dédiée au courtage d'assurances permettra à chaque cabinet, quelle que soit sa taille ou ses activités, de transformer une obligation réglementaire en opportunité de croissance.

Les courtiers en assurance et tout particulièrement les courtiers de proximité seront accompagnés pour construire leurs parcours de formation et ceux de leurs collaborateurs. Des modalités automatiques de prise en charge des demandes de formation seront également mises en œuvre pour faciliter la gestion administrative des dossiers.

Roy de TAO, Vice-Président de PLANETE CSCA en charge des Affaires sociales se réjouit de ce nouveau service : « Concrètement, nos adhérents auront la possibilité d'être guidés dans la construction de parcours de formation pour chaque collaborateur, et pour eux-mêmes. Outre l'accès à des contenus de qualité, à tout moment et partout grâce à des

¹ Effective depuis le 1^{er} octobre 2018, la DDA impose, à compter du 23 février 2019, l'introduction d'une formation continue obligatoire pour toutes les personnes en contact avec les clients dans le cadre d'activités de distribution de contrats d'assurances. La durée minimum qui doit être consacrée à la formation continue est de 15 heures par an.





LE SYNDICAT DES COURTIER D'ASSURANCES

modules de e-learning de 20 minutes à 2 heures, l'outil que nous avons co-construit avec l'IFPASS sécurise l'exercice de leurs activités, pour aujourd'hui comme pour demain. »

Bertrand de SURMONT, Président de PLANETE CSCA, souligne l'importance du projet : « mettre à la disposition des adhérents de PLANETE CSCA une véritable place de marché multi-fournisseurs dédiée à la formation des courtiers s'inscrit dans notre stratégie de toujours plus et mieux servir nos adhérents en leur simplifiant la tâche dans un domaine qui leur semble encore bien complexe et chronophage. Nous avons travaillé les contenus pour qu'ils permettent à tous de remplir leurs obligations réglementaires. Nous avons aussi eu à cœur de concevoir une plateforme facile à utiliser, ludique, et que nous ferons régulièrement évoluer en termes de fonctionnalités et de contenus disponibles ».

[Visiter la démonstration de la plateforme](#)

PLANETE CSCA est le seul syndicat représentatif du courtage d'assurances en France. Avec plus de 2 100 adhérents représentant les trois quarts des entreprises du secteur (en chiffres d'affaires et en effectifs), PLANETE CSCA s'appuie sur ses 9 collèges régionaux et de proximité et ses 6 collèges catégoriels pour fédérer toutes les typologies de cabinet de courtage en France.

www.planetecsca.fr

PLANETE CSCA RH est une société commune créée par PLANETE CSCA et l'IFPASS.

Contact presse : Céline MESLIER
cmeslier@planetecsca.fr \ 01 48 74 43 79

